



Le CCFD et la souveraineté alimentaire

TEXTE DE REFERENCE SOVERAINETE ALIMENTAIRE RESUME

Le CCFD retient la lutte contre la faim comme l'un de ses thèmes d'action prioritaires, et se mobilise spécifiquement sur ce thème pour la période 2003-2006. Ce fléau est encore mal maîtrisé malgré des progrès apparents dans les années 1970, et aujourd'hui 842 millions de personnes souffrent de sous-nutrition, 2 milliard de malnutrition. La faim a augmenté dans 26 pays¹...

Le CCFD se mobilise et établit ses stratégies d'action autour de l'enjeu de la souveraineté alimentaire qui va au delà de la sécurité alimentaire et entend préserver le droit de chaque pays et peuple à rechercher un niveau croissant d'autosuffisance alimentaire, une diversité de production alimentaire, et une maîtrise de ses échanges agricoles (alimentaires) avec le reste du monde.

ANALYSE

Les trois quart des victimes de la faim sont des petits producteurs agricoles ou de la pêche.

Les travailleurs agricoles pauvres -1,3 milliards d'actifs - souffrent de l'inégalité de la répartition des ressources, de leur surexploitation et de la dégradation de l'environnement provoquée par la recherche de productivité. Ces petits producteurs ne résistent pas face aux bas prix des productions alimentaires industrielles ou face à l'aide alimentaire déversée sans précautions. La priorité donnée aux cultures d'exportation depuis plus de 20 ans les rend vulnérables, dépendants d'un marché mondial fluctuant et d'importations alimentaires croissantes.

Les petits pêcheurs et les pêcheries locales -200 millions de personnes- sont mis en danger par la pêche industrielle pratiquée par les flottes étrangères légalement autant qu'illégalement. Pour compenser ils surexploitent leurs eaux territoriales. Les pays en voie de développement ont de moins en moins la maîtrise de leurs ressources halieutiques. Répondant à la demande des pays développés, ils donnent la priorité à l'exportation pour en retirer des devises au lieu de développer leurs pêcheries pour répondre aux besoins de leur propre population. Ainsi, la situation des petits pêcheurs et celle des producteurs agricoles du Sud présentent bien des points communs.

¹ Essentiellement en Afrique, mais aussi en Asie (Afghanistan, Corée du Nord, Philippines, Bangladesh..), et en Amérique latine (Nicaragua, Haïti...), ainsi qu'en Irak et au Yémen.

Les femmes jouent un rôle crucial dans la sécurité alimentaire des pays du Sud mais elles ne sont pas aidées.

Tout ce tissu de petite production alimentaire familiale est mis en danger de basculer dans la misère, Les producteurs les plus démunis des régions les plus défavorisées disparaissent , acculés par le manque de soutiens et par la baisse des prix aux producteurs, et donc de leurs revenus.. Ils deviennent alors une main d'œuvre rurale bon marché, ou viennent grossir les bidonvilles des grandes villes...

Les populations urbaines pauvres constituent le quart des victimes de la faim (280 millions de personnes) et n'ont guère de revenus pour s'alimenter. Ils n'ont pas non plus accès aux importations à bas prix captées par les intermédiaires.

La quantité de nourriture est pourtant suffisante en théorie pour nourrir la terre, mais sa production est mal répartie. Or l'activité de production alimentaire compte autant que la disponibilité des produits eux-mêmes : elle signifie des emplois, des revenus pour plus de la moitié de la population mondiale, et elle dynamise des pans entiers de l'économie des pays pauvres, permettant à une grande partie de la population d'acheter de quoi se nourrir. Le déclin de cette activité de production, au profit d'importations alimentaires, signifie donc une augmentation de la pauvreté, donc de la faim. Les pauvretés urbaines et rurales se conjuguent et s'accroissent l'une l'autre.

De nombreux pays perdent ainsi la maîtrise de leur alimentation. Ils importent davantage de produits alimentaires (blé, riz, viande) et leurs recettes d'exportation n'augmentent pas au même rythme.

Par exemple au Sahel les importations de riz ont été multipliées par sept en trente ans. De même, 70% des Sénégalais mangent du pain contre 15% en 1970, alors que le Sénégal doit importer son blé. Au Honduras les petits agriculteurs ne peuvent plus vendre leur maïs localement face au maïs venant des Etats Unis.

De nombreuses initiatives existent néanmoins mais ne sont pas soutenues. Ainsi une proportion significative des producteurs familiaux sont très dynamiques, se diversifient ou se reconvertissent, tentent de reconquérir des marchés urbains.

Dans les villes une production d'autoconsommation urbaine et péri urbaine se développe et des femmes organisent un secteur alimentaire informel.

Cependant, dans un contexte où les politiques économiques et commerciales sont hostiles à ces producteurs familiaux, leurs efforts sont trop souvent anéantis.

CONTEXTE ET HISTORIQUE

La crise de la petite production familiale a été quasiment planifiée politiquement, car elle a été jugée inefficace face aux besoins d'une population mondiale croissante.

La suppression des aides aux petits producteurs et des protections douanières ainsi que des mécanismes de soutien des prix ont ouvert la voie aux filières internationales de l'agro-alimentaire. Depuis les années 80 les politiques internationales ont privilégié un modèle libéral d'agriculture industrielle, productiviste. Dans les pays du Sud, les exigences du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque Mondiale, puis les accords commerciaux passés dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ont poussé à libéraliser, mettre en concurrence, à exporter ce que l'on produisait à moindre coût et à importer ce que l'on fabriquait plus cher. Mais les comparaisons portent sur des critères de coûts fondés sur un point de vue purement commercial, sans tenir compte des coûts sociaux,

environnementaux, culturels, et en ignorant les besoins des millions de petits producteurs vivant dans un autre monde.

On a ainsi imaginé que cette libéralisation bénéficierait aux pays en développement en leur permettant l'accès aux marchés des pays riches et un approvisionnement à prix bas grâce aux excédents sur le marché mondial. En réalité les pays pauvres y sont perdants et ne peuvent plus choisir un mode de développement qui soit durable et juste.

Les mécanismes de sauvegarde prévus dans les accords commerciaux pour les produits vulnérables et importants pour la sécurité alimentaire sont difficiles d'utilisation pour les pays du Sud, et ne leur permettent donc pas de se protéger contre des importations ruinant leur économie rurale.

Les négociations du « cycle du développement » de l'OMC lancé à Doha fin 2001 étaient censées améliorer l'accès au marché du point de vue purement commercial. Le concept de multi fonctionnalité de l'agriculture reconnaissant son rôle dans la sécurité alimentaire et le développement rural y a été pris en compte mais sans grande portée.

L'opposition des occidentaux à toute révision profonde de l'inégalité du système actuel a fait capoter les négociations.

En Europe la réforme de la PAC (Politique Agricole Commune) va dans le même sens d'injustice et d'inégalité, négligeant ses conséquences négatives pour les petits producteurs du Sud, mais aussi du Nord. La réduction drastique des petits producteurs au Nord depuis cinquante ans s'est faite en absorbant dans l'industrie et les services la main d'œuvre venant de l'agriculture. On y a également compensé par des subventions les prix bas souhaités par les multinationales de l'alimentaire.

Au Sud par contre les millions de petits producteurs n'ont pas d'issue et sont voués à la misère. Les consommateurs ne profitent que très marginalement de ces prix bas.

Les productions tropicales d'exportation des pays du Sud (café, coton etc..) souffrent aussi de la libéralisation. L'effondrement des cours ne permet qu'aux grosses exploitations de survivre. Les petits producteurs sont décimés, et ont de moins en moins le recours de se reconverter vers les cultures vivrières. En effet, les produits vivriers de l'agriculture familiale sont pareillement éliminés par la concurrence des produits à bas prix provenant d'agricultures industrialisées et subventionnées. (Ex : élevage de volailles décimé à Haïti ou en Afrique de l'Ouest par l'importation de découpes de poulet américains ou européens, hausse spectaculaire des importations de riz en Afrique, venant d'agricultures productivistes de Thaïlande ou de Chine)

Les OGM, présentés comme LA solution, aggravent la dépendance des petits paysans face aux filières agro-industrielles qui déjà leur fournissent engrais et pesticides à des prix de plus en plus élevés. Ils risquent de surcroît de contaminer les semences traditionnelles, éliminant ainsi la biodiversité. Les OGM ne doivent en tout cas pas être imposés et surtout pas par l'arme économique.

L'agriculture de subsistance a en fait un rôle essentiel. Le développement rural et agricole familial est fondamental pour assurer le développement d'un pays. (études FAO et PNUD). Soutenir les producteurs familiaux induit un cercle vertueux par l'augmentation du revenu rural, entraînant une croissance de l'approvisionnement alimentaire et une réduction de la pauvreté. (production améliorée, innovation, investissement).

Le commerce mondial doit coexister avec les pratiques de chaque pays, plutôt que de vouloir à tout prix les harmoniser. La mondialisation, la libéralisation, la diffusion d'un modèle de

connaissances unique (agronomique, technologique, commercial...) et une concurrence plus facile, loin de garantir le développement humain, augmentent au contraire la vulnérabilité.

« L'intégration économique dans l'économie mondiale est le résultat d'une croissance et d'un développement réussis, et non leur condition préalable. »²

ACTEURS

Les gouvernements des pays de l'OCDE ont soutenu leur agriculture et les unions régionales ont renforcé ces soutiens. Au contraire dans les pays en développement l'agriculture n'a jamais bénéficié de soutiens importants, et de plus en plus les accords régionaux accélèrent la dérégulation libérale au lieu de protéger les agricultures régionales. Les multiples accords de libre échange entre pays développés et pays en développement accentuent les déséquilibres.

Les **négociations commerciales dans le cadre de l'OMC** sont défavorables aux pays en développement face aux pays riches. Les alliances des pays du Sud pèsent trop peu face à eux même si à Cancun en 2003 un groupe de 22 pays en développement a bloqué la négociation sur des questions agricoles. Il demeure néanmoins que les pays du Sud, vues les exigences des institutions financières internationales, ont peu de marge de manœuvre. De plus l'OMC n'a pas le souci de respect des engagements Onusiens pris par les Etats en faveur d'une alimentation adéquate, des droits humains et d'un développement démocratique et durable.

Les Nations Unies comptent plusieurs agences et fonds traitant de la faim, de la production alimentaire et du commerce agricole, qui produisent de nombreuses études et rapports annuels, conseillent les pays en développement et financent des actions, et enfin ouvrent des lieux de débats et d'orientation politiques pour les pays. Mais leur faiblesse institutionnelle et financière croissante, et leur marge de manœuvre restreinte, conduisent à des incohérences dans leur approche, et à une faible influence réelle sur les politiques mises en place. La FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation) a souvent dénoncé les impacts négatifs au Sud de la libéralisation des échanges agricoles et se préoccupe de promouvoir un développement rural durable, une agriculture paysanne et une pêche artisanale. Elle s'oriente vers le concept de souveraineté alimentaire et des directives sur le droit à l'alimentation adéquate, même si elle conserve des positions très ambiguës vis à vis des bénéficiaires d'un commerce agricole mondial plus libéral.

Le FIDA (Fonds International pour le Développement Agricole) finance des projets en faveur des ruraux pauvres. Son rapport de 2001 sur la pauvreté rurale souligne l'urgence de soutenir les petits paysans pour un accès à la terre et l'eau pour leurs cultures vivrières.

Le PAM (Programme Alimentaire Mondial) gère l'aide alimentaire d'urgence- 43Millions de T. de céréales distribuées en 40ans. Une aide absolument nécessaire en situation d'urgence, mais qui présente aussi des risques lorsqu'elle est substituée à la production agricole locale et à de réelles politiques de développement.

L'OIT (Organisation Internationale du Travail) interpelle sur la vulnérabilité et les mauvaises conditions du travail salarié dans l'agriculture.

La CNUCED (Commission des Nations Unies pour le Commerce et le Développement) est la seule agence qui traite officiellement du lien entre commerce et développement, et qui en souligne les difficultés. Face aux tentatives pour la reléguer dans un rôle de mise en œuvre des accords commerciaux négociés à l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce), la CNUCED tente de maintenir son rôle critique, soutenue en cela par la société civile qui la pousse même à être plus critique sur les conséquences d'une libéralisation excessive. Dans ce

² Making global trade work for people », PNUD, Heinrich Böll Foundation, Rockefeller Brothers Fund, Rockefeller Foundation, Wallace Global Fund ; EARTHSCAN Publications, 2003

contexte, la Banque mondiale et le FMI (Fonds Monétaire International), institutions financières "intégrées" au système des Nations Unies, sont censées financer la lutte contre la pauvreté, et leurs moyens sont considérables. Mais ces institutions poussent à la libéralisation des échanges, au désengagement de l'Etat et malgré les études prouvant les nombreuses conséquences néfastes de ces politiques, leur stratégie de développement rural va vers le secteur privé y compris pour la gestion des ressources naturelles (terre, eau). Elles privilégient les grandes multinationales et une agriculture industrielle au lieu de soutenir les petits producteurs et les entreprises locales qui pourraient assurer un développement plus juste et plus durable. Les efforts de concertation qui se mettent en place au sein des Nations Unies sont encouragés par la société civile pour que les positions plus nuancées des agences des Nations Unies soient mieux prises en compte, notamment dans le cadre des OMD-objectifs du millénaire pour le développement.

Le PNUD coordonne les travaux des OMD qui fixent des objectifs mesurables contre la pauvreté, la faim etc... à atteindre d'ici 2015. Une étroite concertation de la vingtaine d'organisations des Nations Unies sera nécessaire dans cette lutte contre la faim. Elle existe déjà au sein du réseau des NU sur le développement rural et la sécurité alimentaire. Dans ce cadre, la FAO a proposé une alliance internationale contre la faim.

Une concertation entre les Nations Unies et les négociations à l'OMC est évidemment nécessaire pour viser la souveraineté alimentaire. Elle est actuellement largement insuffisante et exclue aujourd'hui la FAO et l'OIT qui auraient pu éclairer les négociations sur les problèmes des petits producteurs.

Les acteurs privés :

Quelques **entreprises agroalimentaires et de distribution** concentrent l'essentiel de l'activité, marginalisant le secteur des petites et moyennes industries, et le secteur artisanal. Les multinationales influencent dans leur intérêt les négociations internationales, dictent leur conditions aux paysans dont les productions sont payées à bas prix, standardisent les goûts et engendrent des surconsommations et des déséquilibres nutritionnels. La CNUCED et les Nations Unies s'alarment de ces dérèglements.

Syndicats agricoles ou de pêcheurs et associations de consommateurs créent de plus en plus de liens, malgré des positions souvent divergentes, pour défendre ensemble une politique alimentaire répondant aux besoins des petits producteurs et des consommateurs et lutter contre la pauvreté. Ainsi la Via Campesina, un réseau défendant les petits producteurs et pêcheurs, les sans terre et les femmes productrices, tisse peu à peu des relations et construit des analyses et actions avec d'autres organisations de la société civile.

Les ONG européennes se regroupent en plate-formes avec des organisations paysannes, environnementalistes et de consommateurs, et font entendre leur voix auprès des politiques. Mais il y a encore des progrès à faire en termes d'analyse et de stratégie commune, en particulier sur la question des prix agricoles et de la place du commerce international dans le développement. Elles émettent des réserves sur l'aide alimentaire qu'il faut limiter aux situations d'urgence. Elles luttent contre l'envoi de produits OGM sous couvert d'aide humanitaire. Certaines ONG en faveur du concept de souveraineté alimentaire souhaitent voir se renforcer le rôle des Etats, et qu'une plus grande flexibilité des politiques leur permette notamment d'ériger des protections douanières et de défendre les petits agriculteurs, du Nord comme du Sud. D'autres sont réticentes vis à vis de la notion de souveraineté alimentaire, préférant rester sur le concept de sécurité alimentaire car elles pensent que le libéralisme et le marché profiteront davantage aux pays pauvres à condition que les règles soient les mêmes pour tous, et se concentrent sur la dénonciation des subventions et du protectionnisme des pays du Nord.

De nombreuses actions existent, allant de mobilisations pour la réforme des accords de pêche ou de la PAC, à des revendications dans le cadre des négociations commerciales à l'OMC, à une mobilisation autour de l'élaboration de Lignes Directives sur le droit à l'alimentation, ou encore à des initiatives de commerce équitable, où l'équilibre est difficile à trouver pour les petits producteurs entre l'autosuffisance alimentaire et l'augmentation de leurs revenus.

EXPERIENCE DU CCFD SUR LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

Le CCFD appuie la défense de la production familiale et l'amélioration des revenus des populations urbaines pauvres. Il soutient des partenaires sur l'accès aux ressources (eau, foncier, crédits), l'amélioration, la diversification et la conservation des productions, la préservation de l'environnement dans un esprit de développement durable, l'amélioration de la transformation locale et de la commercialisation, l'amélioration des revenus, l'accès à une alimentation équilibrée et à des activités génératrices de revenus.

Pour le CCFD le développement rural est promoteur de développement local. Il appuie les partenaires pour renforcer leur société civile (organisations paysannes et réseaux, organisation des populations urbaines pauvres et de leur activité économique) et leur lobbying autour des enjeux de réforme agraire, de politiques agricoles, d'accords régionaux de libre échange et des négociations à l'OMC.

Le CCFD met en œuvre une action approfondie d'Education au Développement sur la Souveraineté Alimentaire auprès de son réseau. Le carême sera un moment fort sur ce thème. Le CCFD mettra l'accent sur une vision chrétienne de l'alimentation, symbole de partage et d'intégration au monde.

L'événement Terre solidaire, à l'occasion des Journées Mondiales de l'Alimentation le 16 octobre, sera dynamisé par le thème de la Souveraineté Alimentaire avec un message clair : lutter contre la faim par le développement.

En matière de plaidoyer le CCFD est actif au niveau français et européen (via la CIDSE) sur les axes suivants : Campagne pour des politiques agricoles durables et solidaires, sur les négociations à l'OMC, sur le droit à l'alimentation et mobilisations en vues sur des produits agricoles spécifiques.

VISION DU CCFD

- Un monde où la petite production familiale agricole et halieutique est protégée et soutenue car elle non seulement elle contribue largement à répondre aux besoins alimentaires de la population mondiale, mais aussi elle pose les bases d'un développement plus juste, constitue les racines de l'identité culturelle de chaque peuple, et préserve la biodiversité et les ressources.
- Un développement humain, durable et solidaire aboutissant à un tissu économique local vivant.
- Des politiques économiques à long terme, conduites par des Etats corrigeant les excès d'un libéralisme total (cf le RO), permettant aux petits producteurs et aux consommateurs pauvres un accès aux ressources et aux échanges pour des modes de production durables et une alimentation adéquate par leur activité économique plutôt que par l'assistance humanitaire.
- Des règles multilatérales qui permettent aux pays de défendre leurs productions vitales pour leur sécurité alimentaire par des protections douanières, et interdisent de subventionner des exportations nuisibles) *au développement agricole des autres pays.*
- Un rôle et un poids accru pour les organisations onusiennes compétentes, dans le cadre des négociations à l'OMC et de la définition des programmes financés par la Banque Mondiale et le FMI.

MISSION DU CCFD

- Soutenir les organisations de petits producteurs pour qu'ils puissent améliorer leur production alimentaire et sensibiliser leurs gouvernements à leurs besoins, et à leur approche du développement. Aider leurs organisations à être fortes, en réseau et compétentes pour participer aux négociations stratégiques. Encourager les échanges entre partenaires pour harmoniser une position commune sur la Souveraineté Alimentaire, privilégiant des échanges agricoles au sein d'ensembles régionaux homogènes plutôt que le commerce mondial.
- Sensibiliser l'opinion en France sur la faim et la Souveraineté Alimentaire pour interpeller sur l'urgence de changer les comportements alimentaires et de se mobiliser pour d'autres politiques.
- Poursuivre avec la plate-forme « pour des agricultures durables et solidaires » et la CIDSE pour harmoniser les positions, renforcer les alliances et peser davantage sur les politiques en France et en Europe, en particulier sur la PAC et ses effets négatifs au Sud.
- Interpeller les entreprises agroalimentaires sur les effets dévastateurs de leurs exportations sur les petits producteurs du Sud.
- Soutenir le rôle des institutions de l'ONU sensibles à ces questions afin qu'elles plus écoutées dans un contexte de gouvernance globale améliorée. Pousser à une réforme de l'OMC et à un bilan des impacts sociaux et environnementaux de la libéralisation.